

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2014

PLF POUR 2015 - (N° 2234)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° I-711

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 6

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« du présent article. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.